

DESCRIPTION DU VELOMOTEUR (SCOOTER) TYPE M

Construit par "LES ATELIERS DE LA MOTOBECAINE"

16, Rue Lesault — PANTIN (Seine)

R. C. Seine 54 B 7011

Marque — MOTOBECAINE — **Type** M — **Genre** — VÉLOMOTEUR (Scooter).

Nombre de places assises (y compris le conducteur). — 1. — Possibilité d'adapter un tan-sad pour un passager.

Nom et adresse du constructeur. — ATELIERS DE LA MOTOBECAINE, 16, Rue Lesault, PANTIN (Seine).

1. - CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE

Nombre de roues. — 2.

Roue motrice — Arrière.

Constitution du cadre. — En tube d'acier soudé.

Carrosserie. — Tablier, garde-boue avant, garde-boue arrière, repose-pieds pour passager, réservoir, boîte à outils et panneaux en tôle d'acier 10/10°.

Roues. — Interchangeables à voile plein avec pneumatiques 3,5 x 10.

Emplacement et disposition du moteur. — A la partie inférieure du cadre, derrière la poutre maîtresse.

2. - DIMENSIONS ET POIDS

Empattement extrême. — 1 m. 19

Dimensions maxima du véhicule. — Longueur totale : 1 m. 78 — Largeur totale : 0 m. 72 — Hauteur : 1 m. 01.

Poids du véhicule. — 95 kg.

3. - MOTEUR

Type — A explosion - Cycle à 2 temps - Monocylindrique - Alésage $54 \frac{7}{8}$ - Course $54 \frac{7}{8}$ - Cylindrée 123,672 cm³.

Taux de compression — 6,8

Puissance administrative — 1 Ch.

Carburant normalement utilisé — Mélange d'essence et d'huile 2 temps.

Réservoir de carburant. — En tôle d'acier, soudé, fixé latéralement sur la partie droite du tube central du cadre, fermé par un bouchon en matière plastique, contenance 7 litres.

Régime de rotation du moteur. — Maximum : 4.800 t/m. - Correspondant au couple maximum : 3.500 t/m.

Echappement. — Un tube de diamètre intérieur de $32 \frac{1}{8}$, et de longueur 0 m. 25 débouche dans une chambre parallélépipédique de $282 \frac{1}{8}$ de longueur, $155 \frac{1}{8}$ de largeur et $56 \frac{1}{8}$ de hauteur divisée en deux dans sa hauteur par une plaque ajourée, la chambre inférieure étant elle-même divisée en deux dans sa largeur par une cloison, la paroi supérieure du pot étant munie de soie de verre. Les gaz débouchent dans l'atmosphère par une queue de sortie de diamètre intérieur $18 \frac{1}{8}$ et de longueur 0 m. 390. Le volume du système d'échappement est d'environ 2 L 200. Le bruit produit par le véhicule, mesuré à 10 m. de son point de passage, est inférieur à 90 phones.

Alimentation du moteur. — Carburateur à niveau constant type F 18 commandé par poignée tournante à main droite. Le carburateur est muni d'un filtre d'aspiration.

Allumage. — Par volant magnétique haute tension NOVI.

Graissage — Par mélange d'huile à l'essence. Huile de boîte de vitesse 0 L 350 environ.

Refroidissement. — Par air forcé fourni par une soufflante aspirant sous le panneau droit et refoulant derrière le panneau gauche.

4. - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage. — A disques multiples, travaillant à sec, commandé par manette au guidon à main gauche.

Boîte de vitesses. — A 3 vitesses, commandées par poignée tournante à main gauche.

Démultiplication de la transmission. — Un pignon de 28 dents, solidaire de l'arbre moteur, engrène avec une roue de 79 dents solidaire de l'arbre de boîte de vitesses.

Un pignon de 17 dents, solidaire de l'arbre de sortie de la boîte de vitesses, entraîne, par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux, une roue de 33 dents, solidaire de la roue arrière.

Combinaisons de vitesses	Rapports de la boîte	Transmission secondaire	Démultiplication totale
1 ^{re}	$\frac{79}{28} \times \frac{26}{17} \times \frac{27}{15} = 7,77$	$\frac{33}{17} = 1,94$	15,07
2 ^e	$\frac{79}{28} \times \frac{26}{17} \times \frac{16}{16} = 4,32$	1,94	8,39
En prise directe	$\frac{79}{28} = 2,82$	1,94	5,47

Avec des pneumatiques de 3,5 x 10 (dont la circonférence de roulement sous charge est de 1 m. 28) au régime du moteur de 1.000 tours/minute, la vitesse atteinte est de :

Combinaisons de vitesses

1^{re} Vitesse

2^e —

Prise directe

Vitesse en Kilomètres-heure

5 Km/h.

9 Km/h.

14 Km/h.

Au régime maximum du moteur, la vitesse maximum du véhicule ressort à 67 km/h.

Indicateur de vitesse. — Incorporé dans le phare.

5. - SUSPENSION

Avant. — Par balancier avec anneaux Neiman.

Arrière. — Par ensemble oscillant bras moteur en alliage léger articulé sur silent-blocs. Suspension par évid-gom caoutchouc monté en opposition avec un ressort.

6. - FREINAGE

Frein avant. — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 130 $\frac{m}{m}$, commandé par un câble et un levier à main droite. Les mâchoires sont munies de garnitures en Ferodo, de largeur 20 $\frac{m}{m}$. La surface active de l'ensemble des deux garnitures est de 50 cm².

Frein arrière. — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 130 $\frac{m}{m}$, commandé à l'avant par le pied droit, par câble. Mêmes mâchoires que le frein avant.

7. - ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

Le volant magnétique alimente sous 6 volts un phare de 130 $\frac{m}{m}$ de diamètre, monté sur rotule permettant le réglage et comportant : Un feu de route — Un feu de croisement, type agréé sous le numéro ABTP 518. Un feu de position.

Hauteur minimum, le véhicule étant à pleine charge : 0 m. 90

Hauteur maximum, le véhicule étant à vide : 0 m. 94

Le volant magnétique alimente, en outre, un feu rouge arrière, situé sur le garde-boue à la hauteur 0 m. 56 avec éclairage de la plaque de police.

Le commutateur est au guidon, à main droite.

Le véhicule est muni d'un catadioptré, agréé par l'Administration sous le n° TPC 329 et d'un avertisseur sonore agréé sous le n° T.P.A.V.M. 238.

8. - DIVERS

Le véhicule comporte un miroir rétroviseur fixé sur le guidon, à gauche.

Le scooter est muni d'une plaque métallique fixée sur le support de selle, portant le nom du constructeur, la cylindrée, le type, l'année de sortie, le numéro d'ordre dans la série du type et le numéro du moteur.

Le numéro du moteur est, en outre, frappé sur le carter de chaîne et le numéro de la machine sur le support de selle avec l'indication du type et encadré du poinçon du constructeur.

Le numérotage dans la série du type commence au numéro 70.000.

PROCES-VERBAL DE RECEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Représentant du Constructeur, le 29 Mars 1957, que le véhicule n° 70.001 à moteur n° 70 001 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série MOTOBÉCANE Type **M** satisfait aux dispositions des articles 169, 170, et 172 à 183, en ce qui concerne pour l'article 182 l'application de l'article 97, du décret du 10 Juillet 1954 portant règlement général sur la police de la circulation routière (Code de la route) et des arrêtés ministériels pris en application.

Vu et approuvé
Enregistré sous le N° A.A. 119-57
A Paris, le 16 Avril 1957
L'ingénieur en chef des Mines
(Signé : Heliot)

Vu :
Paris, le 16 Avril 1957
L'ingénieur des Mines,
(Signé : Pertus)

A Paris, le 16 Avril 1957
L'ingénieur des T.P.E. (Mines)
(Signé : Flageolet)

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Je, soussigné, Madame VINCENT, représentante dûment accréditée des "ATELIERS DE LA MOTOBÉCANE", 16, Rue Lesault, PANTIN (Seine), constructeurs, certifie : a) que le véhicule :

1 Genre : VéloMOTEUR (Scooter).	6 Puissance administrative : 1 cheval.
2 Marque : Motobécane.	7 Carrosserie :
3 Type : M	8 Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 1
4 N° dans la série du type : cadre moteur	9 Charge utile :
5 Source d'énergie : Mélange d'essence et d'huile 2 temps	10 Poids à vide : 95 kgs.
5 bis Cylindrée (en cm ³) : 123 cm ³ 672. 2 ou 4 temps : 2 temps.	11 Poids total autorisé en charge : du véhicule isolé : d'un ensemble :

est entièrement conforme au type décrit plus haut.

b) Que ce véhicule sort de nos usines le
pour être livré à

Fait à

le

(Signature)

L'authenticité de ce certificat n'est
garantie que s'il porte sur la signature
le cachet du
modèle ci-
contre.



"Toute transformation du châssis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles 54 & 62, 69 à 81 du code de la route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus, doit faire l'objet d'une déclaration à la préfecture".